

## Comment utiliser le tableau des notaires ?

Cette base vous permet de connaître les minutes et répertoires versés aux Archives départementales par les notaires de Saône-et-Loire.

Vous pouvez effectuer une recherche :

- parmi les localités où a été établie au moins une étude notariale (champ "Etude"),
- parmi les noms des notaires représentés aux Archives de Saône-et-Loire, ainsi que ceux de leur prédécesseur et/ou successeur lorsqu'ils sont connus.

Le résultat de la recherche indique les **dates extrêmes** des **minutes** et **répertoires** versés, ainsi que leurs **cotes (3E xxxxx)**.

*Ex. : La recherche au nom « JAILLOUX » aboutit à une fiche répertoriant le notaire « JAILLOUX Claude » dont l'étude se trouvait à l'Abergement-Sainte-Colombe, et dont les minutes conservées sous les cotes 3 E 21685 à 21688 portent sur les années 1679-1698.*

Ces cotes renvoient à des inventaires chronologiques précis, consultables :

- sous forme électronique sur ce site dans Chercher/Inventaires en ligne/Consulter l'état des fonds/Notaires (colonne de gauche)/Fichiers inventaires souhaités,
- sous forme papier aux Archives départementales.

**Attention !** La base donne l'état des documents versés et classés. Or toutes les études de Saône-et-Loire n'ont pas encore transféré leur fonds ancien aux Archives départementales. Si un notaire ne se trouve pas dans la base, deux possibilités :

- Ses archives se trouvent encore dans l'étude du notaire qui lui a succédé. Il faut alors identifier celui-ci par l'intermédiaire de la Chambre départementale des notaires de Saône-et-Loire (69, pl. Saint-Vincent, BP 213, 71007 MACON Cedex, Tél. 03 85 38 45 94, mail : [chambre.des.notaires.71@notaires.fr](mailto:chambre.des.notaires.71@notaires.fr)).
- Ses archives ont disparu ou ont été détruites, le notaire qui lui a succédé n'a pu en assurer le versement aux Archives départementales.